

Sous-traitants, pas sous-salariés !

■ Nous avons été alertés depuis plusieurs semaines sur les conditions de travail et d'embauche des salariés sous-traitants d'Onet Logistique ■ Nous avons donc demandé une audience sur ce sujet au directeur du HUB Chronopost de Roissy ■ Bien qu'étant à l'écoute celui-ci a renvoyé la balle sur la société Onet Logistique ■ SUD n'en restera pas là !

Faire baisser les coûts à tout prix

La direction nationale de Chronopost a décidé depuis longtemps de faire appel à la sous-traitance pour la livraison des colis. Aujourd'hui elle va plus loin en faisant entrer directement la sous-traitance sur les sites d'exploitation. C'est le cas avec Derichebourg à Chilly-Mazarin ou Onet Logistique à Roissy, mais aussi avec de plus petites sociétés sur d'autres sites. A travers la sous-traitance, le but de Chronopost est de faire baisser les coûts. Pour SUD, il faut que ses salariés aient les mêmes droits que les autres. Il ne doit pas y avoir deux poids deux mesures.

Les sous-traitants s'organisent

Les sous-traitants de Rungis se sont mis en grève courant avril suite à des conditions de travail déplorables. Ils ont demandé le retrait de l'optimisation, le respect de leur personne, le remplacement des outils de travail obsolètes et l'arrêt des pressions managériales. En avril également, ce sont les sous-traitants de Versailles qui protestaient contre leurs conditions de travail. Dans un souci effréné de réduction des coûts, la direction de Chronopost fait appel massivement à du personnel mis à disposition sans pour autant leur donner les moyens financiers et des conditions de travail décentes. Il serait temps que Chronopost entame un dialogue social si elle ne veut pas voir la situation se détériorer plutôt que de menacer SUD pour ses interventions (en effet M. LEMAIRE nous accuse d'ingérence !). Les sous-traitants ont des droits. SUD entend les faire respecter !

Et à Roissy ?

Nous avons été reçus par le directeur du site de Roissy le mercredi 15 avril à notre demande. Nous l'avons interpellé sur les conditions de travail des personnels d'Onet Logistique et notamment sur le fait qu'ils n'avaient pas de formulaire d'accident de travail, qu'ils devaient effectuer des tâches qu'ils n'avaient pas à faire (plombage et déplombage des camions, nettoyage du sol, rangement des palettes, déblocage du télescopique) mais aussi que la charge de travail était trop lourde pour le nombre de personnes.

Le directeur répond qu'Onet pèse 1,5 Mds de chiffre d'affaires et qu'il n'avait pas à s'immiscer dans la vie de cette entreprise. Il dit également qu'il n'est pas le responsable hiérarchique d'Onet Logistique même si les salariés sont sous sa responsabilité lorsqu'ils sont sur le site. Par ailleurs, il répond que les salariés d'Onet ont un responsable hiérarchique sur le site et qu'il existe un contrat (qu'il ne souhaite pas dévoiler) entre Onet et Chronopost. Par ailleurs, il nous informe d'un audit sur les conditions de travail des salariés d'Onet Logistique il y a une quinzaine de jours qui a abouti à un protocole (que nous ne pourrions pas voir non plus). Bref ! Circulez il n'y a rien à voir.

Pour SUD, les salariés qu'ils soient de Chronopost, d'Onet Logistique ou Derichebourg ont des droits et nous entendons bien les faire respecter. Nous avons déjà interpellé la direction de Roissy lors du CHSCT du 31 mars, cette audience est une deuxième étape. SUD va maintenant prendre ses responsabilités pour faire avancer ce dossier en interpellant l'inspection du travail. Les sous-traitants ne sont pas des salariés corvéables à merci. Leurs conditions de travail, leurs conditions de salaire, leur dignité doivent être respectées. SUD y veillera

Fédération SUD PTT
section SUD Chronopost
25/27, rue des Envierges
75020 Paris
mail : sudptt@sudptt.fr
site : www.sudptt.org/chronopost/

Délégué syndical central
Eugène Urbino
Tel: 06 67 33 60 82
fax : 01 44 62 12 34

Délégué syndical central suppléant
Arezki DJOUADI
07 60 50 56 92
Représentant au CE
Geoffroy ANDREJEWSKI